



**PROCES VERBAL  
N°12/CNCMP/2015  
DU 25/03**

L'an deux mille quinze et le mercredi vingt-cinq Mars à onze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

**Etaient présents:**

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES  
INFRASTRUCTURES**

**1°-Examen** du plan de passation des marchés publics de l'agence Nationale de l'Aviation Civile pour l'année 2015, **réf lettre n°073/CPMP/SI** reçue le 23 mars 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le dit PPM pour l'année 2015.*

**2°-Examen** du plan de passation des marchés publics de la société des Aéroports de Mauritanie pour l'année 2015, **réf lettre n°074/CPMP/SI** reçue le 23 mars 2015.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le dit PPM pour l'année 2015.*

**3°-Examen** du plan de passation des marchés publics du laboratoire nationale des travaux publics pour l'année 2015, **réf lettre n°076/CPMP/SI** reçue le 24 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le dit PPM pour l'année 2015.*

**4°-Examen** du plan de passation des marchés publics l'agence de développement urbain pour l'année 2015, *réf lettre n°074/CPMP/SI* reçue le 23 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le dit PPM pour l'année 2015.*

**5°-Examen** de l'additif au DAO N°1 des travaux de construction de la route Ouénatt Zbeil-Djiguenni, *réf lettre n°075/CPMP/SI* reçue le 23 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif au DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE**

**6°-Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux d'alimentation en eau potable des villes d'Achemim, Néma et Timbedra à partir de la nappe du Dhar (sous lot 1.1) du projet Dhar –Axe Nord, *réf lettre n°283/CPMP/SNDE* reçue le 11 mars 2015

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières au motif du dépassement non justifié d'un moins disant.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

**7°-Examen** du DAO relatif à la réalisation de 17 périmètres maraichers dans les communes de Soudoud, Niabina et Lixeiba II, *réf lettre n°092/CPMP/Ssouv* reçue le 19 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU SECTEUR RURAL**

**8°-Examen** du DAO relatif à l'acquisition et à l'installation de 150 kits de pompe solaire en trois (03) lots, *réf lettre n°145/CPMP/Sr* reçue le 16 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.*

*9°-Examen* du plan de passation des marchés publics consolidé et révisé du Ministère de l'agriculture pour l'année 2015, *réf lettre n°160/CPMP/Sr* reçue le 20 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCM approuve ledit PPM pour l'année 2015.*

*10°-Examen* du DAO relatif à l'acquisition de véhicules double cabines Pick-up TT, *réf lettre n°156/CPMP/Sr* reçue le 19 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.*

*11°-Examen* des projets de marchés suivants, *réf lettre n°162/CPMP/Sr* reçue le 23 mars 2015 :

- acquisition de vitamines et oligo-éléments (lot 2) ;
- acquisition de vaccins et matériel vétérinaire (lot 3).

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit :*

- *Lot 2 : vitamines et oligo-éléments à l'entreprise GLP-SA pour un montant de 49.526.200 UM TTC et un délai de livraison immédiat ;*
- *Lot 3 : vaccins et matériels vétérinaires à l'entreprise GLP-SA pour un montant de 45.367.600 UM TTC et un délai de livraison d'un (01) mois.*

*12°-Examen* du projet de marché relatif à la fourniture de médicaments vétérinaires (lot 1), *réf lettre n°166/CPMP/Sr* reçue le 24 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'entreprise CPVS-SA pour un montant de 91.582.000 UM TTC et un délai de livraison de quinze (15) jours.*

**COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

*13°-Examen* de la demande de propositions relative à l'assistance technique en appui à l'unité de gestion du projet (UGP) /Aftout Echargui, *réf lettre n°078/CMSSBIE* reçue le 23 Mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ladite demande de propositions aux motifs suivants :*

- *non prise en compte des observations de la CNCMP sur la DP en date du 15/10/2014 ;*
- *dans la grille d'évaluation (critère d'évaluation du personnel clé), définir l'expression « pertinence pour la soumission ».*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ISKAN**

*14°-Examen* du plan de passation des marchés publics révisé de l'ISKAN pour l'année 2015, *réf lettre n°9/CPMP/ISKAN* reçue le 24 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF**

*15°-Examen* du plan de passation des marchés publics de la DPEF révisé pour l'année 2015, *réf lettre n°24/CPMP/DPEF* reçue le 23 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ETR-ML**

*16°-Examen* du DAO relatif à la construction de trois (03) bretelles en pavés de roche, *réf lettre n°05/CPMP/DPEF* reçue le 23 mars 2015.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/AMEXTIPE**

*17°-Examen* du projet de marché relatif à la reconstruction des écoles primaires 10 et 15 d'El mina et à la réhabilitation du collège El Mina 2 (lot 4), *réf lettre n°141/CPMP/AMEXTIPE* reçue le 24 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'entreprise KBS pour un montant de 274.823.035 UM TTC et un délai d'exécution de dix (10) mois.

18%-Examen du projet de marché relatif à la réhabilitation et à l'extension de l'école 8, du collège des jeunes filles, du lycée arabe et du collège arabe (lot 2), réf lettre n°140/CPMP/AMEXTIPE reçue le 24 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'entreprise EMF Travaux pour un montant de 223.370.540 UM TTC et un délai d'exécution de dix (10) mois.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Raifa Mint Kassim

Brahim Ould Hamed

Ciré Amadou

Yacoub Ould Haibelty

Abderrahmane Abdoul